

Quelques dates clés de l'histoire des droits des femmes

Si les femmes françaises ont lentement acquis les mêmes droits que les hommes, cette avancée est extrêmement récente. Ces quelques repères historiques illustrent la longue marche des femmes vers l'égalité.

1791 : La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne est publiée : « La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits ».

1836 : L'ordonnance du 23 juin organise l'enseignement primaire pour les filles.

1861 : Julie DAUBIE est la première femme autorisée à se présenter au baccalauréat.

1880 : L'enseignement secondaire est autorisé pour les filles.

1900 : Le barreau est ouvert aux femmes : Jeanne CHAUVIN devient la première avocate.

1907 : Les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire.

1909 : Le congé de maternité (huit semaines) est créé (sans traitement).

1938 : Les femmes peuvent s'inscrire à l'université sans l'autorisation de leur mari.

1944 : Les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité par ordonnance du Général DE GAULLE.

1946 : Le principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est inscrit dans le préambule de la Constitution.

1947 : Germaine POINSO-CHAPUIS est la première femme nommée Ministre (de la Santé Publique et de la Population).

1966 : Les femmes peuvent gérer leurs biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.

1967 : La loi autorise la contraception.

1970 : La loi relative à l'autorité parentale conjointe supprime la notion de « chef de famille » du Code Civil.

1972 : L'Ecole Polytechnique devient mixte : c'est une femme qui est majeure de promotion.

1972 : Le principe de l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes pour les travaux de valeur égale est reconnu.

1974 : Création du Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine (Françoise GIROUD).

1975 : Ouverture du premier lieu d'accueil pour femmes battues, à Clichy.

1975 : L'obligation de mixité dans tous les établissements publics d'enseignement est créée.

1975 : La loi autorise l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

1983 : La loi établit l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

1991 : Edith CRESSON est la première femme nommée Premier Ministre.

1993 : La loi du 8 janvier affirme le principe de l'exercice conjoint de l'autorité parentale à l'égard de tous les enfants, quelle que soit la situation des parents (mariés, concubins, divorcés, séparés).

2000 : La loi autorise la délivrance sans ordonnance des contraceptifs d'urgence.

2000 : L'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives est garanti par la loi.

2001 : Une nouvelle loi sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est adoptée.

2004 : La loi relative au divorce prévoit l'éviction du conjoint violent du domicile conjugal afin de protéger les femmes victimes de violences.

2005 : La loi en faveur des petites et moyennes entreprises rend obligatoire le choix d'un statut pour le conjoint collaborateur.

2006 : La loi relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes vise la suppression des écarts de rémunération.

2006 : La loi renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre les mineurs établit une égalité quant à l'âge légal du mariage : 18 ans pour les femmes et les hommes.